

# Conseil d'établissement

2023-2024

## Première rencontre

Jeudi, 22 février 2024 à 14h

### **Étaient présents :**

Caroline Boucher  
Mélissa Lord  
Donald L'Espérance  
Alma Garcia  
Mario Croteau  
Dominique Perrault  
Luc Savard  
Mauro Ortiz Facundo  
Mahdi Yami  
Nayeli Rayas Lara

Directrice  
Secrétaire (P-V)  
Enseignant  
Personnel Soutien  
Personnel professionnel  
VSMS  
TOHU  
Élève  
Élève  
Élève

### **Étaient Absents :**

Marie-Hélène Morel  
Lynda Bourrassa  
Marjorie Casimir  
Laura Lantigua Corsino

Enseignante  
Carrefour Jeunesse Emploi  
Qualification Québec  
Élève

### **1. Mot de bienvenue**

Mme Boucher souhaite la bienvenue aux membres

### **2. Vérification du quorum**

8 membres sur 12 sont présents donc nous avons quorum.

### **3. Présentation des membres**

À tour de rôle, les membres se présentent.

#### **4. Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Donald L'Espérance  
Appuyé par Dominique Perrault  
Adopté

#### **5. Fonctionnement du conseil d'établissement :**

##### **5.1. Formation obligatoire pour les membres**

Information

Les nouveaux membres qui se joignent au conseil d'établissement doivent obligatoirement regarder les capsules envoyées par Mme Boucher.

##### **5.2. Fonctions et pouvoirs (résumé)**

Information

Mme Boucher explique aux membres les fonctions et pouvoirs que les membres du conseil d'établissement peuvent avoir avec une projection à l'écran.

##### **5.3. Loi 23**

Information

Mme Boucher explique en quoi consiste la loi 23 via un document projeté à l'écran.

##### **5.4. Règles de régie interne**

Prise de décision

Document envoyé aux membres.

Certains points doivent être modifiés afin que toutes les règles respectent la loi 23.

La mise à jour du document sera faite et l'adoption des règles sera reportée à la prochaine rencontre.

##### **5.5. Résolution /conflit d'intérêts**

Prise de décision

Proposé par Donald L'Espérance  
Appuyé par Mario Croteau  
Adopté

*« Un membre du conseil d'établissement qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du centre doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au président du conseil d'établissement et au directeur du centre, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la*

*décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question. »*

**5.6. Élection à la présidence et la vice-présidence**

Prise de décision

Proposé par Luc Savard

Appuyé par Donald L'Espérance

Adopté

Pour l'élection de Mme Dominique Perrault au poste de présidente du conseil d'établissement.

Proposé par Mario Croteau

Appuyé par Alma Garcia

Adopté

Pour l'élection de M. Luc Savard au poste de vice-président du conseil d'établissement

**5.7. Calendrier des rencontres**

Prise de décision

Proposé par Donald L'Espérance

Appuyé par Mario Croteau

Adopté

Les dates proposées pour les prochaines rencontres sont :

Jeudi 22 février

Jeudi 28 mars

Jeudi 25 avril

Jeudi 13 juin

**5.8. Utilisation du budget du conseil d'établissement**

Prise de décision

Proposé par Luc Savard

Appuyé par Donald L'Espérance

Adopté

Les membres ont décidé d'utiliser les 400\$ attribués pour le fonctionnement du conseil d'établissement pour offrir un léger goûter lors des rencontres.

**6. Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 juin 2023**

Prise de décision

Proposée par Alma Garcia

Appuyé par Luc Savard

Adopté

## **7. Suivis du procès-verbal de la réunion du 5 juin 2023**

Information

### **Travaux dans le Centre :**

Les travaux sont toujours présents donc il y a du bruit, des matériaux dans le corridor et de la poussière. Les entrepreneurs ont rencontré une problématique imprévue lorsqu'ils ont retiré certaines fenêtres donc ils doivent solidifier certaines sections, ce qui cause beaucoup de bruit qui n'était pas prévu. Bientôt, tous les locaux qui sont situés à l'avant seront cloisonnés. La porte principale, le salon du personnel et les bureaux situés dans la réception seront impactés également. Le bureau de notre conseillère pédagogique devrait déménager, car ils ont besoin de cet espace en entier. Les travaux devraient se terminer en 2025.

### **Services complémentaires :**

Les derniers postes d'agent de bureau qui n'étaient pas pourvus l'ont été au mois de janvier. Notre équipe est maintenant complète.

### **Modalités d'enseignements :**

Pour les cours du soir, nous avons conservé le même modèle hybride que l'an dernier. Sauf exception, chaque groupe de niveau 4 et plus a un soir de cours en ligne à son horaire et les autres sont en présentiel. Pour les cours de jour, les groupes sont tous 100% en présence cependant, les travaux nous obligent parfois à passer en mode hybride. Afin de donner un répit de bruit aux élèves, nous avons donné la latitude aux enseignants d'enseigner en ligne occasionnellement. Ils doivent planifier leur horaire avec la direction de leur secteur.

### **Ajout de locaux en locations :**

Notre bail à l'annexe Crémazie prenait fin en septembre 2023. Le bail a été renouvelé pour une période de 3 ans.

## **8. Période réservée au public**

Aucun public

## **9. Dossiers :**

### **9.1. État des services de formation /inscription**

Information

Depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, toutes les personnes qui désirent suivre un cours de francisation doivent déposer une demande d'admission sur le site de FQ (Francisation Québec). Le MIFI nous envoie des listes d'élèves qui souhaitent venir étudier à notre centre et leur demande de se présenter pour finaliser leur inscription. Lors des premières inscriptions, environ 40% des

élèves qui étaient sur ces listes se présentaient. D'autres se présentaient, mais nous ne pouvions pas les accepter, car nous n'avions pas reçu leur nom. Il y a environ entre 50 et 75 jours d'attente à FQ avant que les élèves soient dirigés vers un point de service.

Présentement nous avons :

37 groupes le matin

16 groupes en après-midi

35 groupes le soir

15 groupes le samedi

Maintenant, nous envoyons un courriel aux personnes inscrites sur la liste pour qu'ils prennent un rendez-vous sur notre plate-forme de rendez-vous donc nous pouvons mieux prévoir le nombre de personnes qui se présenteront.

## 9.2. MIFI

Information

Mme Boucher avait expliqué le guichet unique dans le point précédent. Elle explique que le système informatique du MIFI n'est pas optimal pour gérer toutes les inscriptions et que des ressources supplémentaires devront être embauchées, car beaucoup de dossiers ne sont toujours pas informatisés. Nos élèves ont des problèmes d'allocations également et lorsqu'ils appellent au MIFI, ils sont dirigés vers les centres, mais nos agents de bureau n'ont aucune information à ce sujet. Beaucoup d'ajustements devront être faits.

## 9.3. Situation financière du centre

Information

Mme Boucher explique les montants alloués pour l'année financière de 2023-2024.

Elle explique tous les fonds avec ce qu'on y retrouve.

Le fonds 1 représente tout ce qui a trait au fonctionnement du centre.

Le fonds 4 représente les dons reçus et les revenus du petit bistro. Toutes les dépenses de ce fonds doivent être autorisées par le conseil d'établissement.

Le fonds 9 est la contribution des élèves lorsque nous devons les collecter pour les sorties.

Le fonds 6 est l'ensemble des enveloppes ministérielles

## 9.4. Bourses d'études

Prise de décision

Proposé par Luc Savard

Appuyé par Mario Croteau

Adopté

Le conseil d'établissement attribue un montant de 5 000\$ pour les bourses d'études.

Habituellement, des montants entre 250\$ et 550\$ sont attribués pour aider les élèves à poursuivre leurs études vers la formation professionnelle, la formation collégiale ou des études universitaires. Les élèves qui veulent se prévaloir d'un montant doivent respecter les critères

inscrits sur le formulaire, joindre une preuve de leur acceptation dans une formation et faire signer deux membres du personnel qui entérinent leur demande.

#### 9.5. Portrait de la direction

Prise de décision

Le conseil d'établissement doit se prononcer sur le portrait de la direction qui conviendrait le mieux pour le Centre Yves-Thériault. Mme Boucher avait fait parvenir aux membres, le portrait de l'an dernier. Mme Perreault propose aux membres de leur faire parvenir un courriel en leur demandant si les membres souhaitent apporter des modifications.

La résolution sera adoptée lors de la prochaine rencontre lorsque le document amendé sera déposé.

#### 9.6. PTRDI

Prise de décision

Proposé par Luc Savard  
Appuyé par Alma Garcia  
Adopté

Mme Boucher demande si les membres du conseil d'établissement sont d'accord avec la location de locaux supplémentaires au 3<sup>e</sup> étage de l'annexe Crémazie. Les coûts de la location sont de 4000\$/mois, mais ils seront partagés avec le SRM (budget du chantier pour les travaux en cours au centre). Nous avons dû libérer des classes afin d'avoir des locaux « tampons » pour pouvoir déplacer des groupes lorsque le bruit empêche le bon déroulement d'un cours. Nous voulions limiter l'impact négatif du bruit afin que les apprentissages de nos élèves ne soient pas trop affectés.

#### 9.7. Dons

Prise de décision

Proposé par Luc Savard  
Appuyé par Donald L'Espérance  
Adopté

Mme Boucher demande aux membres s'ils acceptent que le bistro continue à nous donner des dons afin de conserver les objectifs de notre fonds 4, dont les bourses d'études et l'aide humanitaire. Elle demande si les membres acceptent qu'elle puisse recevoir d'autres dons si jamais l'occasion se présentait. Bien entendu, ces dons devront respecter la politique du CSSDM.

### 10. Élèves

Les élèves nous mentionnent des points qu'ils souhaiteraient améliorer ou ajouter au centre. Étant donné que la liste est très exhaustive, Mme Perrault les invite à rencontrer Mme Boucher pour voir ce qui peut être fait.

11. Préparation de la prochaine rencontre

Prise de décision

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 28 mars 2024 à 14h (13h30 pour le petit goûter).

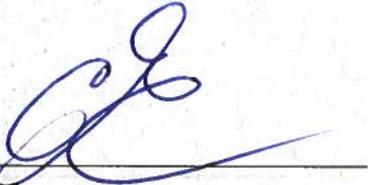
**12. Divers**

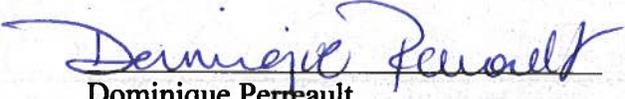
Programmation de la TOHU.

Étant donné l'heure tardive, ce point sera traité à la prochaine rencontre.

**13. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 16h03 proposée par Dominique Perrault.

  
\_\_\_\_\_  
Caroline Boucher  
Directrice

  
\_\_\_\_\_  
Dominique Perreault  
Présidente-conseil d'établissement.